

Cessations d'activité et renouvellement des chefs d'exploitation agricole à l'horizon 2026 en Pays de la Loire

En synthèse

Le pôle économie et prospective s'est doté d'un tableau de bord permettant de suivre les installations et les cessations d'activité en agriculture depuis plus d'une dizaine d'années. Complété par la pyramide des âges des chefs d'exploitation agricole, ce tableau de bord permet, sur la base d'hypothèses, de projeter les cessations d'activité agricole et d'estimer l'évolution de la population de chefs d'exploitation agricole à horizon 10 ans. Cet outil sert régulièrement comme base de réflexion à la problématique du renouvellement des chefs d'exploitation agricole (transmission et installation).

Deux autres publications sont produites sur le thème de l'installation et de la transmission : les installations et les cessations agricoles en Pays de la Loire (2005-16).

Méthodologie

• Données utilisées :

Les données traitées dans cette analyse sont obtenues auprès de la MSA. Elles couvrent le champ des exploitations sous statut. Elles ne comprennent pas les transferts entre époux et les cotisants solidaires. Les changements de statut et d'orientation de production ne sont pas considérés comme des cessations d'activité agricole.

Définition « cessation d'activité agricole » : cesser toute activité de chef d'exploitation à titre individuel ou comme coexploitant d'une société agricole.

Définition « installation agricole » : devenir pour la première fois chef d'exploitation à titre individuel ou comme associé exploitant d'une société. L'installation peut se réaliser à titre principal, c'est-à-dire quand le revenu agricole est au moins égal à 50 % de son revenu professionnel global, ou à titre secondaire, c'est-à-dire lorsque le revenu agricole représente moins de 50 % de son revenu professionnel global. L'ensemble des installations est traité dans cette analyse.

Les orientations de production principales retenues pour définir l'activité agricole sont les suivantes : maraîchage, floriculture, arboriculture fruitière, pépinière, grandes cultures, viticulture, autres cultures spécialisées, bovins lait, bovins viande, bovins mixtes, ovins-caprins, porcins, équins, volailles-lapins, polyculture-polyélevage, autres élevages.

La classification des exploitations (et des chefs d'exploitation) en orientation de production principale (ATEXA) est réalisée par les chefs d'exploitations eux-

mêmes. Ils se classent dans l'ATEXA qu'ils considèrent la plus appropriée pour leur exploitation.

• Méthode d'estimation des cessations d'activité et des installations agricoles :

Méthode d'estimation des cessations 2017-26 :

Les cessations d'activité agricoles se distinguent selon deux catégories : les départs à la retraite et les départs précoces.

L'estimation des **départs à la retraite** est réalisée, chaque année de la période de projection, grâce à la pyramide des âges à laquelle est appliquée la réforme des retraites de 2010. Cette réforme prévoit un recul de l'âge de la retraite de 5 mois en 5 mois pour atteindre 62 ans pour les chefs d'exploitation agricole nés à compter de 1955 (sous condition de durée d'assurance minimum pour bénéficier d'une retraite à taux plein).

Année de départ à la retraite selon le mois de naissance à partir de 1953													
Année	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
1953	2014										2015		
1954	2015				2016								
1955						2017							
1956						2018							
...						...							

Source : réforme des retraites

Les **départs précoces** sont estimés en appliquant, chaque année de la période de projection, un taux de départ précoce sur la population des chefs d'exploitation agricole. Le taux de départ précoce est calculé pour une classe d'âge donnée à partir des données cessations d'activité agricoles du tableau de

bord évoqué en introduction. La moyenne 2012-16 de ce taux est appliquée sur chacune des classes d'âge de la population (1,9 % pour les moins de 60 ans à l'échelle régionale). Cette moyenne peut être modulée selon les objectifs visés par la simulation.

Les données cessations d'activité par statut juridique comprennent l'ensemble des chefs d'entreprise relevant de la MSA (autres activités rurales en plus des activités agricoles).

Méthode d'estimation du renouvellement 2017-26 :

L'évolution de la population de chefs d'exploitation agricole est estimée chaque année de la projection en réalisant le bilan suivant :

Estimation de la population agricole année n = Population n-1 – cessations n + installations n

Les installations sont estimées, chaque année de la période de projection, en appliquant un taux de renouvellement moyen sur le nombre de cessations d'activité. Le taux de renouvellement (régional, départemental, de l'ATEXA) est calculé en faisant le rapport entre les données installations et cessations d'activité du tableau de bord évoqué en introduction. La moyenne 2012-16 (58 % à l'échelle régionale) de ce taux a été retenue pour le calcul du renouvellement sur la période de projection. Une

deuxième simulation a été réalisée avec un taux de renouvellement moyen de 50 % pour mesurer l'impact du recul du taux de renouvellement sur la population de chefs d'exploitation agricole à l'horizon 2026.

• Limites :

Cette analyse repose sur des projections elles-mêmes sous-tendues par des hypothèses posées à la fois sur l'estimation des cessations d'activité et du renouvellement.

S'agissant des cessations d'activité, la projection des départs à la retraite est mécaniquement calée sur l'échelonnement prévu par la réforme des retraites. L'analyse rétrospective des cessations réalisées confirme bien la reprise des cessations d'activité pressentie dans les simulations précédentes. Ces prévisions sont par contre quelque peu lissées par les contraintes et les choix individuels (voir partie analyse des cessations d'activité).

Cette analyse ne prend pas en compte le salariat agricole et son évolution sur la période de projection. Il est également probable que sa part se renforcera dans la main d'œuvre de l'exploitation agricole ligérienne au cours des 10 prochaines années.

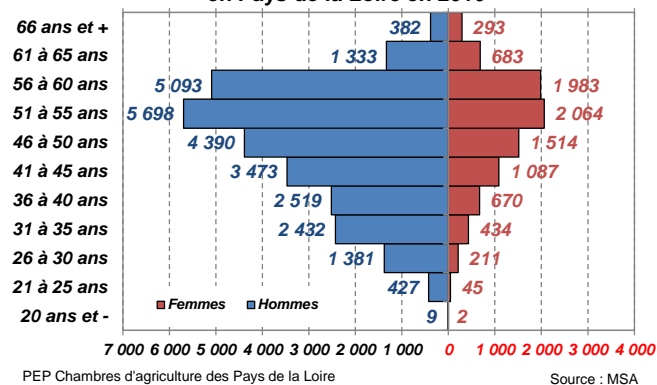
Démographie agricole et cessations d'activité en Pays de la Loire

La région des Pays de la Loire compte 36 100 chefs d'exploitation et coexploitants agricoles en 2016 dans les 24 100 exploitations agricoles, soit en moyenne 1,5 chef d'exploitation ou coexploitant par exploitation. Aux côtés de ces chefs d'exploitations, travaillent également 2 300 conjoints collaborateurs, 106 aides familiaux et 25 200 ETP salariés dans les exploitations agricoles. En moyenne régionale, 26 % des chefs d'exploitation exercent leur activité dans des exploitations individuelles (9 430), 33 % dans des GAEC (12 060) et 29 % dans des EARL (10 330). Conjointement au recul tendanciel de ses effectifs, la population des chefs d'exploitation agricole vieillit.

L'âge moyen des chefs d'exploitation de la région s'élève à 48,4 ans en 2016. La part des chefs d'exploitation ligériens de plus de 50 ans s'établit à 48,5 % et celle des plus de 55 ans à 27 % en 2016. A noter que ce taux progresse relativement vite, de l'ordre de 5 % entre 2012 et 2016 en moyenne régionale et de 5 à 6 % dans les départements ligériens. La part des chefs d'exploitation de plus de 55 ans est un indicateur permettant de localiser les territoires dans lesquels l'enjeu du renouvellement des actifs est prégnant.

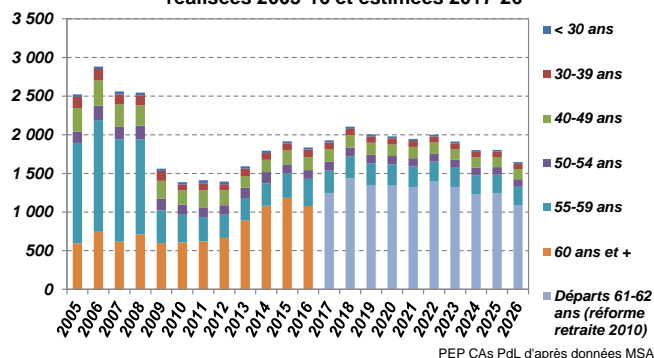
1 835 chefs d'exploitation ou coexploitants ont cessé leur activité agricole en 2016 en Pays de la Loire. Cela représente 5,1 % de l'ensemble des chefs d'exploitation ligériens. Les cessations ont connu une période creuse entre 2009 et 2013 avec en moyenne 1 500 par an, soit 3,8 % des chefs d'exploitation. Sur la période 2012-16, 57 % des cessations d'activité agricole se sont réalisées à 60 ans et plus en Pays de la Loire, 18 % entre 55 et 59 ans et 25 % à moins de 55 ans (17 % à moins de 50 ans). La même analyse sur la seule année 2016 comparativement à la moyenne quinquennale témoigne assez bien du vieillissement de la pyramide des âges des chefs d'exploitation ligériens. La part des cessations d'activité à 60 ans et plus progresse en valeur absolue et en proportion relative par rapport à la moyenne quinquennale: 59 % en 2016 contre 57 % sur 2012-16.

Pyramide des âges des chefs d'exploitation en Pays de la Loire en 2016



Cessations d'activité agricole à l'horizon 2026

Cessations d'activité des chefs d'exploitations et des coexploitants agricoles en Pays de la Loire : réalisées 2005-16 et estimées 2017-26



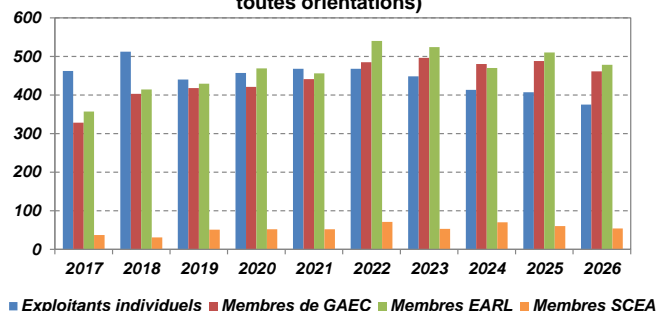
L'année 2016 accuse un léger recul des cessations d'activité agricoles en cumul régional tout en s'inscrivant dans la tendance de reprise observée depuis 2013 (+15 % par rapport 2013). Les estimations de cessations d'activité agricole à horizon 10 ans qui s'appuient sur la pyramide des âges confirment en tendance cette reprise.

En moyenne régionale, elles s'élèveraient en moyenne à plus de 1 900 départs annuels sur la période 2017-26 contre plus de 1 600 sur les 5 dernières années (2012-16), soit une progression de 12 % des cessations entre ces deux périodes. Les cessations d'activité précoces sont incluses dans ce total en retenant le même taux de départ précoce que la période 2012-16 à savoir 1,9 % pour les moins de 60 ans et 1,1 % pour les moins de 55 ans en moyenne régionale.

Cette progression des départs à l'horizon 2026 s'observe dans tous les départements ligériens. Elle est peu moins forte en Maine-et-Loire et en Vendée. La Sarthe et la Loire-Atlantique connaissent par contre une progression du taux de départ plus importante que la moyenne régionale. La Mayenne se situe dans la moyenne. La principale explication de cette dichotomie des projections est la structure de la

pyramide des âges de chacun des départements. La classe d'âge 51-60 ans est plus importante en proportion relative en Loire-Atlantique et en Sarthe que dans les autres départements des Pays de la Loire. La part des 51 ans et plus (comprenant les 60 ans et plus) est un peu plus homogène même si elle reste un peu plus importante en Vendée.

Départs à la retraite prévisionnels 2017-26 par statut juridique en Pays de la Loire (application de la réforme des retraites de 2010, toutes orientations)

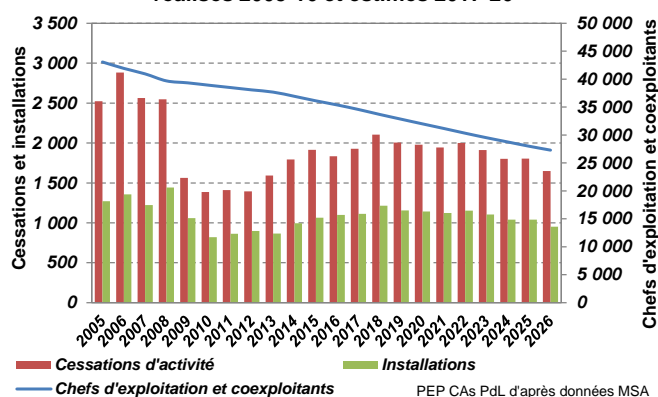


PEP CAs PdL d'après données MSA

A l'échelle régionale, la part des cessations des chefs d'exploitations individuelles suit une tendance baissière à l'inverse de celle des cessations d'activité des coexploitants de sociétés agricoles qui progressent (GAEC et EARL en tête). Les estimations de cessations d'activité agricole à horizon 10 ans confirment cette tendance observée depuis plusieurs années. Cette répartition des cessations entre statuts juridiques suit la dynamique de croissance de la part des sociétés agricoles. Elle est constatée pour chacun des départements ligériens à l'exception de la Loire-Atlantique et de la Vendée, départements qui connaissent aussi une hausse des cessations d'activité dans les sociétés agricoles mais un moindre ralentissement des cessations d'activité individuelles.

Renouvellement des chefs d'exploitation agricole à l'horizon 2026

Cessations d'activité, installations et chefs d'exploitation et coexploitants agricoles en Pays de la Loire réalisés 2005-16 et estimés 2017-26



En maintenant un taux de renouvellement moyen équivalent à celui de la période 2012-16, les

projections conduisent à une population de l'ordre de 27 300 chefs d'exploitations en 2026 en Pays de la Loire. Elle reculerait de 23 % par rapport à 2016. Les évolutions départementales varient autour de cette moyenne (entre -18 % et -29 %). Cette hétérogénéité des taux de décroissance s'explique à la fois par des départs plus ou moins importants selon les départements et par les taux de renouvellement moyens qui s'échelonnent de 53 à 67 %.

En simulant un taux de renouvellement théorique de 50 %, le recul de la population de chefs d'exploitation ligérienne est plus important, de l'ordre de 27 %. La variation interdépartementale de ce taux est plus faible (de -26 % à -31 %) et s'explique cette fois uniquement par le nombre de départs notamment plus importants en Vendée, en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire.

Les cessations d'activité agricole à l'horizon 2026 sur le territoire ligérien

Projection des cessations en Pays de la Loire

(PEP CAs PdL
d'après données MSA)

*moyenne annuelle

Cessations en Mayenne

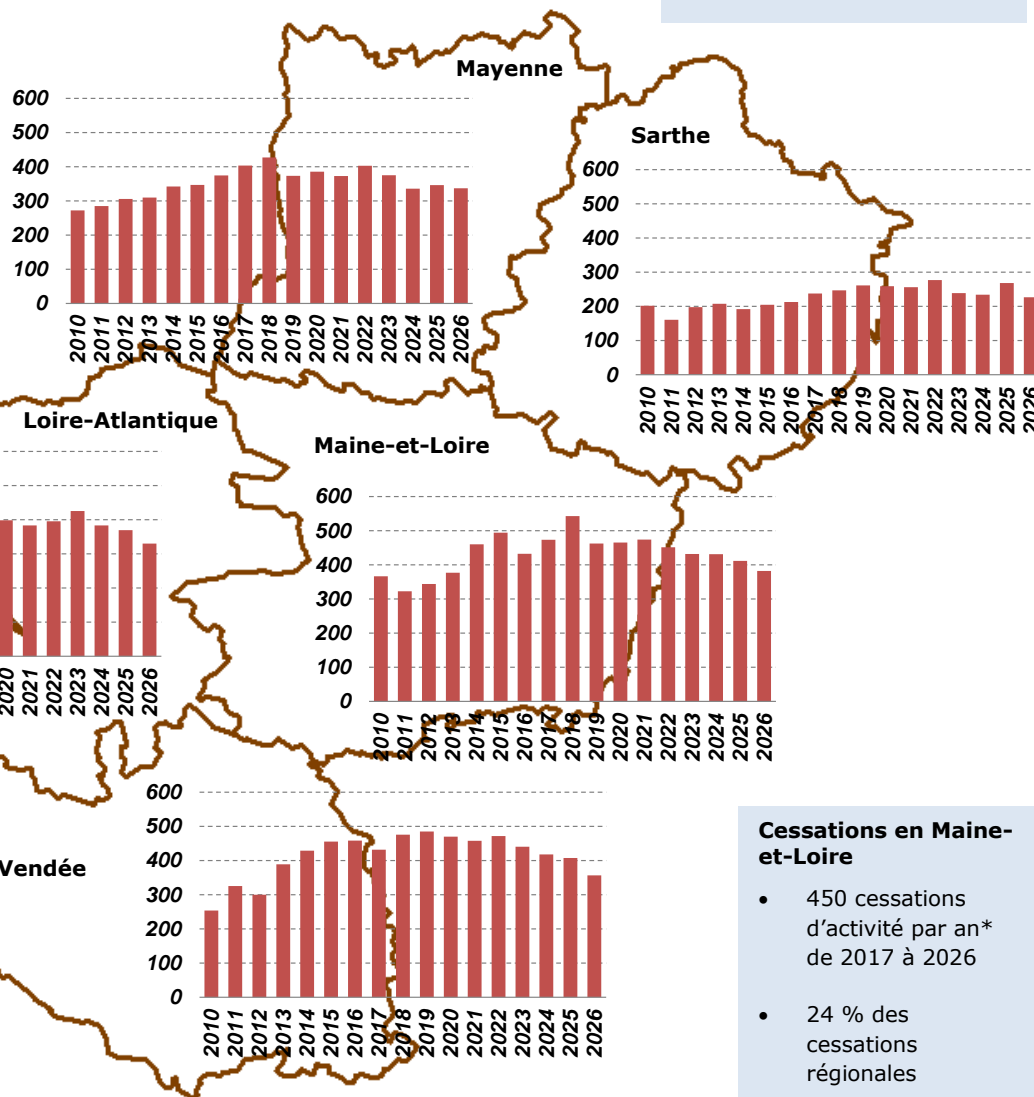
- 380 cessations d'activité par an* de 2017 à 2026
- 20 % des cessations régionales

Cessations en Sarthe

- 250 cessations d'activité par an* de 2017 à 2026
- 13 % des cessations régionales

Cessations en Loire-Atlantique

- 390 cessations d'activité par an* de 2017 à 2026
- 20 % des cessations régionales



Cessations en Vendée

- 440 cessations d'activité par an* de 2017 à 2026
- 23 % des cessations régionales

Cessations en Maine-et-Loire

- 450 cessations d'activité par an* de 2017 à 2026
- 24 % des cessations régionales



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»



Pôle Economie et Prospective des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Pierre-Yves AMPROU Tél. 02 41 18 60 60
Christine GOSCIANSKI Tél. 02 41 18 60 57
Gilles LE MAIGNAN Tél. 02 53 46 61 70
Eliane MORET Tél. 02 43 67 37 09
Pascale LABZAE Tél. 02 43 29 24 28

Mail : pierre-yves.amprou@pl.chambagri.fr (Angers – La R/Y)
Mail : christine.goscianski@pl.chambagri.fr (Angers)
Mail : gilles.lemaignan@loire-atlantique.chambagri.fr (Nantes)
Mail : eliane.moret@mayenne.chambagri.fr (Laval)
Mail : pascale.labzae@sarthe.chambagri.fr (Le Mans)